

LES NOUVELLES

de l'Hôme-Chamondot



Numéro 11 - Juillet 2025



Le mot du maire

Chères Ulmoises, chers Ulmois,

Comme dans chaque numéro des *Nouvelles de l'Hôme*, j'ai le plaisir de rendre compte des nouveautés et réalisations dans notre commune.

Ainsi, le mini stade est maintenant bien installé et adopté par des enfants et même des parents qui s'y entraînent ou font des parties de foot et de basket. La commune a pu réaménager le chœur de l'église et améliorer son éclairage. Autre nouveauté : les travaux pour le préau devant la mairie ont débuté, et on pourra s'y réunir pour un pique-nique, une partie de pétanque...

Nos associations également n'ont pas failli et vous avez pu participer à des événements qui connaissent chaque année un succès de plus en plus important : la fête de Halloween, la fête de l'Hôme, les illuminations de Pierres en Lumière...

Et tout cela, avec un état financier parfait de notre commune, alors même qu'aucune augmentation des taxes communales n'est intervenue ! Vous trouverez des explications à ce sujet en pages 4 et 5 de ce numéro.

Les prochaines élections municipales de mars 2026, approchent maintenant à grands pas. Voulez-vous continuer ce travail et l'améliorer encore davantage ? Voulez-vous apporter votre pierre à l'édifice avec vos idées, vos projets et votre regard sur nous tous, les Ulmois et Ulmoises ? Travailler et s'engager pour sa commune est passionnant et sans vous rien ne peut être accompli.

Je compte et nous comptons tous sur vous !

Patrice Michel-Flandin

Années 80

Samedi 1^{er} mars dernier, la salle des fêtes de notre commune s'est transformée en véritable machine à remonter le temps à l'occasion de notre grande soirée repas dansant sur le thème des années 80. Plus de 180 participants ont répondu présents pour revivre les meilleurs moments de cette décennie haute en couleur.

Au programme : ambiance rétro, décorations fluo, coiffures extravagantes et bien sûr une playlist culte mêlant les tubes incontournables de Jean-Jacques Goldman, Madonna, Michael Jackson et pleins d'autres chanteurs !

La soirée a débuté par un repas convivial préparé avec soin par le traiteur Camélia, dans une ambiance chaleureuse et festive. Les convives ont pu se régaler tout en partageant leurs souvenirs des années 80.

Une fois les assiettes vides, la piste de danse s'est enflammée. Les danseurs, petits et grands, ont enchaîné les pas sur les classiques de l'époque, dans une atmosphère électrique et joyeuse. Le DJ Ericson a su faire vibrer la salle jusqu'au bout de la nuit.

La soirée s'est terminée avec la dégustation de la délicieuse soupe à l'oignon préparée par notre ami Hubert.

Un grand merci à tous les bénévoles, partenaires et participants qui ont contribué au succès de cette soirée inoubliable.



Commémoration 8 mai 1945

Nous étions nombreux à participer à la commémoration du 8 mai 1945, qui fête la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie, 80 ans après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le maire, Patrice Michel-Flandin, a prononcé un discours devant le monument aux morts de la commune pour rendre hommage à tous nos morts pour la patrie et exprimer notre reconnaissance envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de notre pays. Il a aussi rappelé les événements qui marquent la fin des combats.

Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre. L'acte de capitulation est signé à Berlin par le Haut Commandement allemand le 8 mai en présence de l'URSS, les États Unis, du Royaume-Uni et de la France.

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur dans la salle du conseil de la mairie.



Fête de l'Hôme

Retour sur une fête communale haute en couleurs !

Les 24 et 25 mai derniers, notre village a vibré au rythme de la fête communale, un rendez-vous attendu chaque année avec impatience par petits et grands.

Organisée avec soin par l'association *L'Hôme en fête*, cette édition a une fois de plus su réunir convivialité, bonne humeur et esprit de communauté.

Dès le samedi en soirée les festivités ont commencé avec la traditionnelle soirée dansante qui a rencontré un franc succès avant de laisser place au feu d'artifice tant attendu qui a illuminé le ciel dans une ambiance magique.

Le dimanche, malgré une météo tourmentée, s'est tenue la brocante attirant chineurs et visiteurs.

Pour la troisième édition consécutive, l'association a organisé en partenariat avec le club sportif de Bonneville une randonnée pédestre de 10 kilomètres et 5 parcours VTT et Gravel (10 à 50 kilomètres) qui ont rencontré un vif succès avec plus de cent inscriptions.

L'après-midi a été marqué par des animations pour tous les âges : attractions foraines pour les enfants et démonstrations de danse country.

Une fête placée sous le signe du partage

Cette fête communale a été l'occasion de renforcer les liens entre les habitants, de mettre en valeur le dynamisme associatif.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux services municipaux et aux partenaires qui ont oeuvré pour le succès de cet événement.

L'association *L'Hôme en fête* recherche de nouveaux candidats pour le renouvellement du bureau d'administration qui aura lieu en Novembre ; pour tout renseignement veuillez contacter la mairie.



Bilan financier 2024

Le CFU – Compte Financier Unique : qu'est-ce que c'est ?

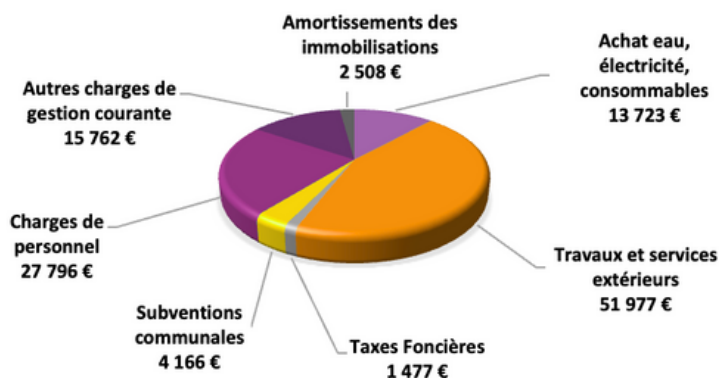
L'article 205 de la loi de finances pour 2024 permettait aux communes d'adopter le Compte Financier Unique à compter des comptes 2024 (rendus en 2025) pour le budget principal M57.

La commune de L'Hôme-Chamondot ayant rempli les pré-requis nécessaires a donc adopté ce nouveau format pour l'arrêt de ses comptes 2024.

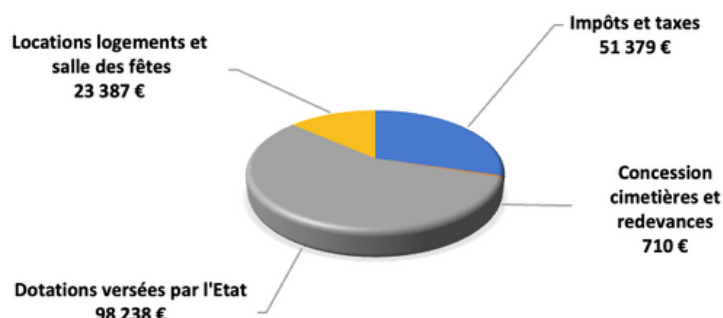
Le Compte Financier Unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Ainsi là où la commune réalisait son compte administratif, tandis que la trésorerie concevait un compte de gestion, il n'existe plus qu'un seul document nommé CFU.

Vous trouverez ci-dessous les camemberts interprétant les chiffres qui ressortent de ce document.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

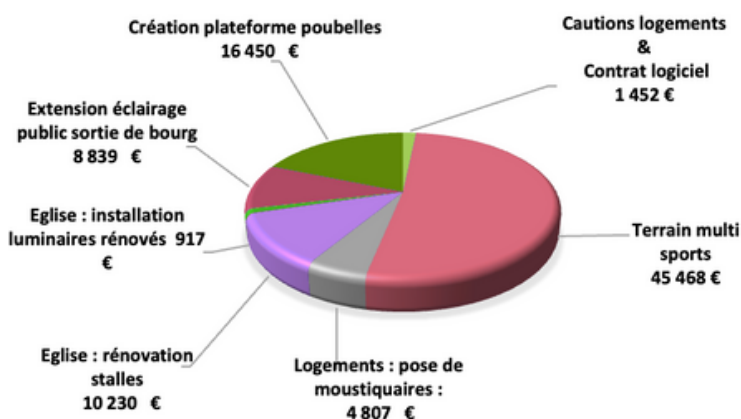


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

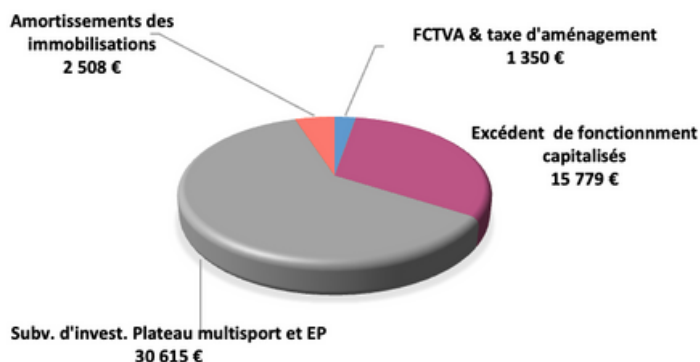


EXCEDÉNT DE FONCTIONNEMENT au 31/12/2024 : 420 875,28 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉFICIT D'INVESTISSEMENT au 31/12/2024 : 6 404,90 €

soit un excédent global de 414 470,38 € ⁽¹⁾

(1) inclus excédent antérieur

Attention : les restes à réaliser ne figurent pas sur ces graphiques.

État financier, budget et avenir !

Depuis 2014, les deux équipes municipales qui se sont succédées, ont eu à cœur de toujours répondre à la question aujourd'hui la plus importante : de quoi notre commune a-t-elle réellement besoin ?

Comme ceux qui ont précédé, les budgets 2024 et 2025 ont été préparés en accord avec les principes contenus dans cette question et même si les délais qui séparent la préparation d'un projet d'investissement et son exécution sont toujours longs et la plupart du temps, à cheval sur deux années budgétaires, nous n'avons pas cédé à l'appel des sirènes de l'endettement qui aurait pu les accélérer.

Le dossier de notre joli mini-stade a demandé plus d'un an de préparation et son exécution s'est étalée sur deux années.

Notre charmant préau actuellement en construction devant la mairie, a été mis au budget en 2024 et il s'est écoulé plus d'une année avant son exécution.

L'ajout de deux candélabres dans notre bourg a pris plusieurs années. Le dossier de restauration du clocher de notre église est dans les mains de l'architecte (LABEL ARCHITECTURE – LABEL NATURE) depuis mi 2024, il est techniquement compliqué et son exécution est à prévoir pour 2026.



Le préau en construction, juin 2025



L'église après les travaux

Le bilan financier 2024 de L'Hôme-Chamondot laisse bien apparaître la bonne santé de ses comptes, due à la patience et à la réflexion sur l'utilité des investissements. C'est cela qui nous permettra à l'horizon fin 2025 - 2026 de procéder aux travaux suivants :

- Mairie : migration d'un nouveau logiciel secrétariat,
- Salle des fêtes : remplacement du fourneau et du ballon d'eau chaude,
- Mont-Huchet : effacement des réseaux,
- Église : réfection du clocher - protection des vitraux – étude et installation d'un chauffage,
- Espaces verts : sécurisation d'accès aux parcelles de la mairie (terrain de foot, espaces mini-stade et préau, salle des fêtes).

Ainsi, avec patience et souci d'harmoniser nos dépenses, nous pouvons aisément supporter nos frais et recettes de fonctionnement qui nous ont laissé un excédent confortable fin 2024.

Continuons sur cette lancée !

Patrice Michel-Flandin

Prochaines élections municipales



9 mois nous séparent des prochaines élections municipales. Pour les communes de moins de 1000 habitants, une modification majeure vient d'être votée faisant passer le mode « majoritaire, plurinominal à deux tours » au mode de « listes paritaires » (comme pour les communes de plus de 1000 habitants), le tout avec parité « obligatoire ».

Cela signifie plus simplement que les électeurs des communes de moins de 1000 habitants n'auront plus le droit de pratiquer ce que l'on appelait le « panachage » c'est-à-dire pouvoir « rayer » un (ou plusieurs) membre(s) d'une liste pour les remplacer par un membre d'une autre liste.

À cela s'ajoute la parité obligatoire hommes – femmes dans les listes.

Si cette réforme qui vient de passer a été contestée par un très grand nombre de maires, c'est parce qu'elle a été présentée sans préparation ni accompagnement ni dialogue avec les élus concernés, à moins d'un an des échéances municipales avec « l'obligation » de parité. Raisons évoquées : harmoniser les modes de scrutin dans toutes les communes quel que soit le nombre d'habitants et rendre la parité « obligatoire ».

De notre côté, comme vous le savez, le conseil municipal de L'Hôme-Chamondot est composé de cinq femmes et six hommes. Voilà bien la preuve que lors des dernières municipales, j'avais pris soin de choisir ou laisser venir (ou revenir) des hommes et des femmes qui voulaient s'investir réellement dans la vie de la commune, armés de compétences et de volonté (et non pas armés par l'obligation). Toujours est-il que compte-tenu de son délai et de son caractère quasi obligatoire, cette réforme revêt quand-même des aspects politiques voire idéologiques et une certaine forme désagréable de « brutalité politique ».

Notre président des maires ruraux de France, pourtant censé représenter les maires des petites communes, a défendu cette réforme pratiquement comme si il en était l'auteur. Je m'étais permis de lui adresser un courrier de contestation en le partageant avec d'autres maires de petites communes et en demandant l'appui de nos deux sénateurs et de notre député. Mais malgré leur soutien, l'inertie de la réforme lancée volontairement à toute vitesse n'a pu être arrêtée.

Les choses se passaient pourtant bien avant et les électeurs et habitants des communes où pratiquement tout le monde se connaît, avaient plus de liberté pour choisir leurs élus de proximité.

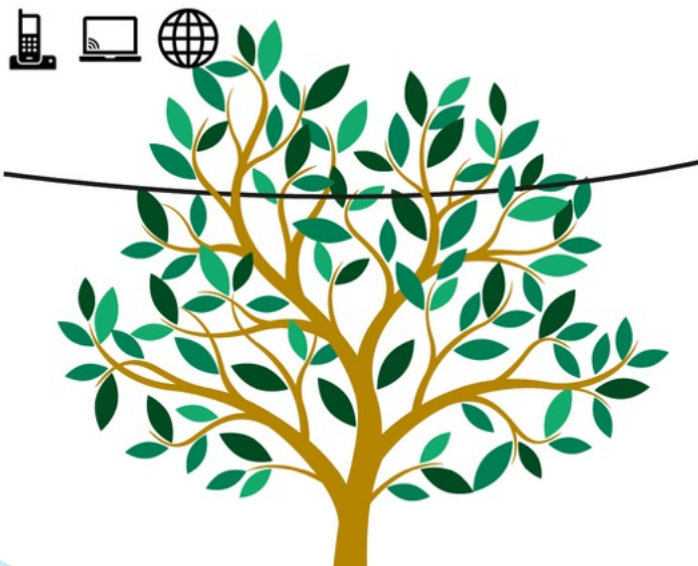
Nous tenions à vous communiquer ces informations car ce numéro des *Nouvelles de L'Hôme* est le dernier en ce qui concerne le conseil sortant, la loi interdisant toute publication à partir de septembre 2025.

Patrice Michel-Flandin

Pour rester branché, élaguez

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Chantier participatif

Le beau temps et la bonne humeur était au rendez-vous pour le chantier participatif du 7 avril à L'Hôme-Chamondot. L'objectif de ce chantier était de préparer le parcours de la Rando VTT organisée par Jeremy et Sandra Lhomme, qui se déroula dimanche, 25 mai pendant la fête communale.

Grâce à l'aide précieuse de toute l'équipe, nous avons coupé et dégagé les ronces et branchages dans le chemin de Moulicent, le chemin du Crapaud, ainsi que les lauriers dans le chemin rural n°23 à Longlée.

Un grand merci à tous les participants et surtout à Jean-Michel Leduc et à son équipe de nous avoir aidés et aussi d'avoir préparé un excellent déjeuner-barbecue. Un grand merci aussi à Sylvain Cany, qui a accompli un travail de titan et nous a bien dépannés avec son matériel et sa remorque.



SOS Essaim

Aujourd'hui, le site www.sos-essaim.com est devenu incontournable pour la récupération des essaims et la sauvegarde des abeilles en France.

SOS Essaim est une plateforme de mise en relation entre particuliers découvrant un essaim d'abeilles et des apiculteurs à proximité, via géolocalisation.

Avec 300 apiculteurs inscrits en Normandie et 5500 en France, SOS Essaim évite aux particuliers d'appeler les pompiers (qui n'interviennent plus pour ce type de problème sauf danger imminent) ou des sociétés de désinsectisation (qui factureraient l'intervention et risqueraient de détruire les abeilles).

Grâce à la géolocalisation, les particuliers peuvent trouver rapidement

les apiculteurs volontaires inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement les essaims et sauver des abeilles.

Ce dispositif non seulement protège ces insectes essentiels à la pollinisation et à la biodiversité, mais préserve également les citoyens des éventuels désagréments liés à ces situations. Une simple communication peut jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation à l'importance de protéger nos précieux pollinisateurs.

Natura 2000

Inventaire Natura 2000 sur la commune de L'Hôme-Chamondot

En 2024, le Parc Naturel Régional du Perche a réalisé un inventaire des oiseaux sur la zone Natura 2000 de la commune. 56 espèces ont été observées, dont 3 prioritaires et 41 protégées en France.

Parmi elles, trois espèces prioritaires au titre de Natura 2000 ont été observées, l'Alouette Lulu, le Pic Mar et le Martin Pêcheur d'Europe.

Plusieurs autres espèces nicheuses observées sont en danger d'extinction au niveau européen, français ou régional et sont donc considérées comme patrimoniales sur le territoire, sont 11 espèces répertoriées à L'Hôme-Chamondot.

Le document complet est affiché dans la mairie, ainsi que sur le site internet de la commune lhomechamondot.fr, où il peut être téléchargé.



Alouette lulu
(Lullula arborea)



Pic mar
(Dendrocopos medius)



Martin-pêcheur d'Europe
(Alcedo atthis)

État civil 2024

Naissances

Lenzho DESPLANCHES, le 15/07/2024

Mariage

LEYS Ludivine et HÊME DE LACOTTE Emeric, le 20/09/2024

Décès

LE NAOUR Marie-José, le 30/03/2024

EON Bernard, le 23/04/2024

GUITTON Jean-Claude, le 24/05/2024

DAPSRES Simone, épouse CIROU, le 29/06/2024

Agenda

19 Juillet 2025, 20h

Concert *Cordes et Âmes* : À travers les steppes - Musiques de Mongolie et de Chine, Église de L'Hôme-Chamondot

9 août 2025

Commémoration en souvenir des fusillés de Brotz

7 décembre 2025

Repas des anciens et remise de cadeaux aux enfants de la commune (Salle des Fêtes)



*Les Nouvelles de l'Hôme
vous souhaitent un bel été !*